

Canton de Vaud
Commune de Lussy-sur-Morges
PLAN DES ESPACES RESERVES AUX EAUX

Approuvé par la Municipalité de Lussy-sur-Morges

le Le Syndic La Secrétaire

Soumis à l'enquête publique

du au Le Syndic La Secrétaire

Adopté par le Conseil Général de Lussy-sur-Morges dans sa séance

du Le Président La Secrétaire

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : La Cheffe du Département

ENTRE EN VIGUEUR LE

Plan établi sur la base des données cadastrales du 14 décembre 2022 fournies par
8896 SA, Av. de Lancy 17, 1110 Morges
Certifié conforme selon l'art. 12 RLATC par M. Fabrice Bovey, ingénieur géomètre breveté, le

PLAN DE LOCALISATION



LEGENDE

GÉNÉRALITÉS

- Périmètre du Plan d'affectation communal (PACom)
- Zone des eaux à titre indicatif
- Aire forestière à titre indicatif

ESPACES RÉSERVÉS AUX EAUX

- Espaces réservés aux eaux (ERE)
- Axe du cours d'eau

